

# Ouverture aujourd'hui d'un séminaire de validation de deux documents sur l'environnement

Un séminaire organisé par le programme d'action national pour l'environnement et le développement durable sur la validation dudit programme dans notre pays débute aujourd'hui à Nouakchott. Ce séminaire de trois jours vise à adopter deux documents réalisés par la cellule 21 dont l'un est relatif à la stratégie nationale de développement durable et le second au programme d'action national de l'environnement et du développement durable.

Cette stratégie de développement constitue le cadre général de la politique environnementale à l'horizon 2015 et met en exergue les défis qui se posent à l'environnement au niveau national et affirme leur interdépendance avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté en vue d'atteindre les objectifs du millénaire dans le domaine du développement.

Dans un entretien à l'AMI, le Dr Abdel Kader Ould Mohamed Saleck, coordinateur du programme d'action national pour l'environnement et le développement durable (PANE) a indiqué que cette stratégie s'articule autour de cinq volets, à savoir le cadre institutionnel et juridique et économique pour l'environnement, l'intégration de l'environnement dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, la gestion des ressources naturelles et la décentralisation, les conventions internationales et l'environnement local et la problématique du financement de cette stratégie. Il a ajouté que le PANE définit les domaines prioritaires de cette stra-

tégie et propose un outil pour sa mise en oeuvre tout en rappelant que l'élaboration de ces deux documents a eu lieu dans le cadre d'une approche participative impliquant tous les acteurs concernés par la problématique environnementale et ce à travers les concertations décentralisées au niveau local et national. Il a, en outre, dit que notre pays a débuté le processus de l'élaboration du PANE en 2002 avec l'appui du PNUD ce qui a permis de diagnostiquer la problématique de l'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles et l'enrichissement de ce diagnostic à travers des études complémentaires visant une approche spécifique, à savoir l'énergie, l'eau potable, l'hygiène et les partenaires locaux. Il a souligné que les participants à ce séminaire se pencheront sur l'examen approfondi des deux documents en mettant l'accent sur l'ordonnancement des priorités environnementales pour l'horizon 2015 et la mise en place des règles de gestion rationnelle des ressources naturelles.